

Plan de Prévention du  
Risque Inondation

PPRI du bassin versant de  
la Liane

Commune : Alincthun 2/2

Zonage réglementaire

Maitre d'oeuvre

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité


Direction Départementale  
des territoires et de la mer

APPROBATION

Echelle: 1/5000

**Éléments généraux**

- Établissement utile à la gestion de crise
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Bâtiment
- Limite parcellaire
- Limite communale
- Limite de bassin versant
- Isocote (en m NGF)



Échelle de la carte : 1/400 000

**Grille du zonage réglementaire**

Aléa	Enjeux	
	Espaces Non Urbanisés (ENU)	Espaces Urbanisés (EU)
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Forte accumulation et fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et écoulement	Vert clair	Bleu
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Les zones pleines de l'eau à vocation agricole en dehors des zones ci-dessus	Blanc	

ZONAGE\_REGLEMENTAIRE\_L\_V07.shp

